



Préconisations tirées des travaux des AMBASSADEURS EN HERBE

Paris 2018

LES ARTS DANS LA CITÉ!

LA JEUNESSE DU MONDE DÉBAT AUTOUR DES ARTS DANS LA CITÉ POUR FAIRE DES PRÉCONISATIONS AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Paroles des jeunes ambassadeurs en herbe

Parce que l'art donne un visage aux établissements, aux cités et aux pays,
Parce que l'art change ce qu'il touche, nous inspire, nous aide, qu'il soit dans les musées ou pas,
Parce que l'art nous permet d'ouvrir les yeux sur d'autres cultures d'autres pays, de nous connaître nous-mêmes,
Parce que l'art est personnel, parce qu'il ne peut être ni imposé ni forcé, qu'il n'a ni âge, ni sexe, ni race,
Parce qu'il fait tomber les barrières et nous réunit des quatre coins du monde,
Parce que l'art est une forme de liberté, de rébellion qui transmet des émotions et véhicule des messages,
Parce que l'art influence l'économie, et que l'économie influence également l'art,

Voici nos préconisations

1. Mieux promouvoir et développer l'art dans les établissements, villes et pays.
2. Inviter les artistes et l'art dans les établissements, favoriser l'expression artistique des élèves, s'entraîner à faire de l'art (danse, théâtre...) avec des expositions temporaires, des festivals d'art, des résidences d'artistes.
3. Faire construire des musées pour libérer l'art et le rendre aux gens.
4. Remarquer, valoriser les arts traditionnels originaires du monde et les fusionner avec l'art moderne pour fonder une nouvelle culture.
5. Créer des comités culturels dans chaque école et lycée où les élèves siègeront et non pas les adultes, avec des élèves qui feront des choses artistiques pour les autres élèves.
6. Développer une éducation artistique accessible à toutes et tous, sans faire de distinction entre établissements, villes et pays.
7. Faire que les élèves profitent pleinement de leur capital artistique et culturel dès qu'ils sont petits.
8. Considérer l'art au même titre que les matières principales, aussi important que les autres matières.
9. Rendre obligatoire dans tous les établissements, l'enseignement artistique prévu, notamment les arts plastiques et la musique, de la 6^e à la terminale.
10. Faire que les établissements ouvrent leurs portes aux publics pour assister gratuitement à des spectacles de danse, de cirque.

